



CUMUNITÀ  
**D'AGGLUMERAZIONE**  
DI BASTIA

*Bureau du 13 octobre 2025*

**DÉLIBÉRATION DU BUREAU**  
**DE LA**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA**

**OBJET : Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association « Athletic Jeunes Bastiais » pour la saison sportive 2025/2026.**

L'an deux mille vingt-cinq, le 13 octobre à 9h, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de Bastia, Port Toga sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGIO.

**PRÉSENTS :**

Louis POZZO DI BORGIO, Michel ROSSI, Pierre SAVELLI, Gérard ROMITI, Emmanuelle de GENTILI, Serge LINALE, Jean-Louis MILANI, Marie-Hélène PADOVANI, Jean-Charles LEONARDI.

**ABSENTS :**

Leslie PELLEGRINI, Jean-Jacques PADOVANI, Michel SIMONPIETRI, Gilles SIMEONI.

Nombre de membres composant le Bureau : 13

Nombre de membres en exercice : 13

Quorum : 7

Votants : 9

Pour : 9

Contre : -

Abstention : -

Monsieur Louis POZZO DI BORGIO ouvre la séance.

**OBJET : Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association « Athletic Jeunes Bastiais » pour la saison sportive 2025/2026.**

Le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral N°2B 2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 24 juillet 2020 qui délègue certaines compétences au Bureau et notamment :

- En matière de subventions : les subventions attribuées aux associations sportives dans le respect du règlement d'attribution approuvé par le Conseil ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Oui l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**ATTRIBUE (À l'unanimité)**

Une subvention de fonctionnement à l'Association « Athletic Jeunes Bastiais » pour un montant de 2 500 € (deux mille cinq cents euros) pour la saison sportive 2025/2026 ;

**AUTORISE**

Le Président à signer tous documents se rapportant à ce dossier ;

**DIT**

Que les crédits sont prévus au Budget de la Communauté d'Agglomération de Bastia Compte 6574 - fonction 40 ;

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.



**LE PRÉSIDENT**

*Louis Pozzo di Borgo*  
**LOUIS POZZO DI BORGIO**